

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés*

SUPPLÉMENT paru en 1913 chez Durance, Nantes

1. Les titres de chapitre sont ceux de « *Clisson et ses monuments* ».
2. Les numéros de page se rapportent à « *Clisson et ses monuments* ».

J'ai mis en tête de chaque chapitre numérisé, hors pagination, ce qui concernait son supplément, tel que paru en 1913, afin que chacun puisse en prendre connaissance, sans l'omettre. Cette méthode m'a parue la seule convenir afin de ne pas détruire la pagination de l'ouvrage initial (note d'Odile HALBERT, numérisation de l'ouvrage en 2007)

Page 38, ligne 15. Ajouter en note : Dans des documents des XIVe et XVe siècles, on trouve *Moulnières*. Le thème étymologique du mot est donc bien *Molinarias*.

Page 43, dernière ligne. Ajouter en note : Voir aux Archives de Nantes, série B, le registre de la réformation des feux des neuf évêchés de Bretagne, 1426-1429, folio V recto : « *Moulnieres ou avoit XXIII feux. Ilz ont semblablement voulu demourer a celui nombre. Pour ce XXIII f.* »

Page 45, avant-dernière ligne. Lire : La Gohardièr appartint ensuite à la famille Dugué qui la vendit aux Baye ; puis passa par mariage, le 31 janvier 1702, à la famille De la Tribouille, qui la tenait encore à la fin du XVIIIe siècle. Voir « *Hist. de la par. de Gorges* », pp. 37, 62, 66, 68.

Page 48, ligne 17. Ajouter en note : La chapelle de la Ganolière ou Gaignolière, en Gorges, était, en 1790, nouvellement reconstruite, et à la présentation de M. Firmin de Vieux, Sgr du Pin-Sauvage en Cugand, près de la Madeleine de Clisson « *Hist. de la par. de Gorges* », p. 78. Antérieurement, la chapelle de la Ganolière avait été à la présentation de la famille Prévost, de laquelle les De Vieux tenaient le Pin-Sauvage et la Ganolière, par alliance et héritage. Le manoir de la Ganolière est aujourd'hui un village. Sa chapelle, transformée en grange, existe encore, et au-dessus de la porte, on remarque un écu chargé d'un lion, sans doute celui des De Vieux. Dans le village, un logis présente des fenêtres à moulures du XVe siècle et à meneaux trèfles. L'aveu de Clisson, du 7 février 1580 (Arch. de Nantes, série B) porte : « le Sgr de la Gaignolière, à présent à René Prévost et damelle Françoise Marrin, sa femme ».

Page 49, note 1. Ajouter : Voir de très intéressants détails biographiques sur Claude de Fiesque, recteur de Gorges de 1610 à 1670, chanoine de N.-D. de Clisson en 1621 et 1644 (fils de Paul-Ernile de Fiesque, gentilhomme originaire de Gênes, et de Prégente de Beloczac, dame de la Sénardièr en Gorges), dans « *Un homme d'oeuvres Nantais au siècle de Louis XIV : Claude de Fiesque, recteur de Gorges* », par M. l'abbé A. Bourdeaut, docteur en théologie, prêtre du diocèse de Nantes.

Page 49, note 2. Ajouter : La Sénardièr passa des Beloczac aux De

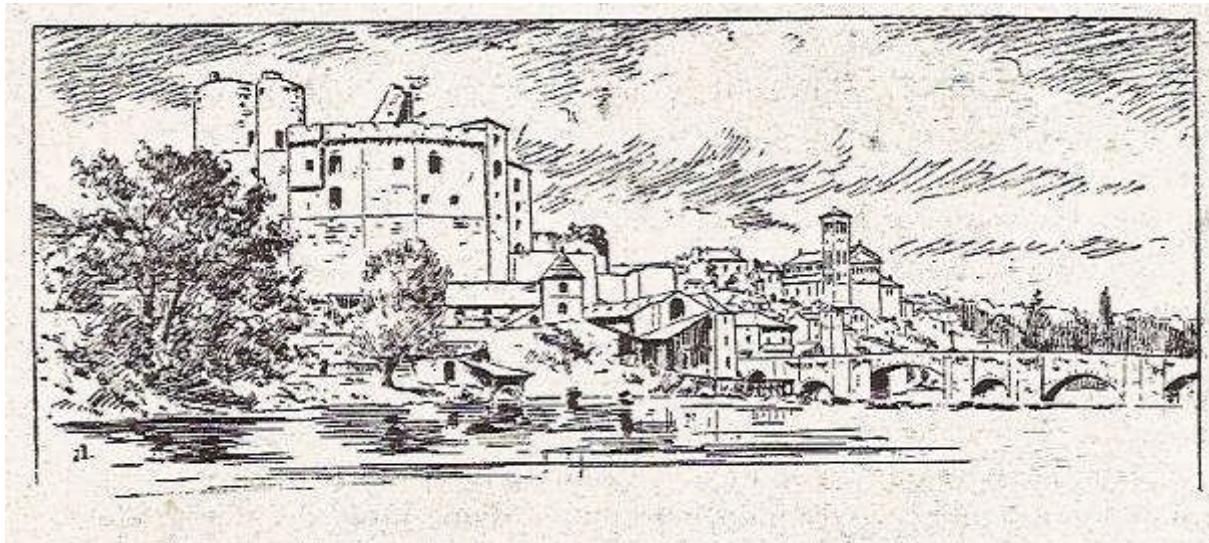
Fiesque, comme on l'a dit dans la note précédente. En septembre 1649, Claude de Fiesque, recteur de Gorges, et son frère Julien, curé de Saint-Sulpice à Paris, vendirent la Sénardière et la Parentière à un de leurs cousins, Samuel d'Appelvoisin, vicomte de Fercé, huguenot, qui transmit la Sénardière à sa fille Marie, épouse de Charles Goyon, baron de Marcé, aussi huguenot. Ce dernier vivait en 1683, lors de la visite de l'archidiacre Binet (Cf. M. l'abbé Bourdeaut, op. cit.).

Page 53, ligne 32 : le baron de Marcé, huguenot. Ajouter en note: Charles Goyon, baron de Marcé, tenait la Sénardière de sa femme, Marie d'Appelvoisin.

Page 54, dernière ligne : ...le Bourg-Cornu. Ajouter en note : Cette agglomération de maisons, à l'entrée du faubourg St-Jacques de Clisson, semble porter-le nom d'un sénéchal de Clisson au XVI^e siècle : Olivier Cornu, cité dans un mandement du roi Henri IV, du 29 mars 1594 (Archives de Nantes, registre B 64, folio 292 verso). La famille Cornu était fort ancienne dans le pays ; car en 1381, il y avait un lieu dit la Croix-Cornu, en Gorges, vers Loiselinière (Voir « Clisson et ses monuments », page 433). Cette famille paraît avoir subsisté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle tout au moins, puisque dans une pétition de 1771 (« Clisson... », page 449), M^{tre} Jacques-Louis Cornu des Guignardières est mentionné comme « ancien sénéchal de Clisson ».

Page 54, note 2. Au lieu de: dans d'anciens textes, lire : dans de très anciens textes.

Ajouter : Les aveux de Clisson, rendus en 1522 et 1544, portent « Nytdoaie », pour Nid-d'Oie.



ROUTE DE NANTES A CLISSON

II. Route de Nantes à Clisson par la rive gauche de la Sèvre, en traversant les bourgs de Vertou, Saint-Fiacre, Monnières et Gorges

Le voyageur sort de Nantes en suivant la ligne des ponts, comme pour la première route. Arrivé sur la place de Piremil, il tourne adroite et remonte la rue Dos-d'Ane qui forme un quartier assez misérable. Dans cette rue, une pieuse dame, Madame Bontant, éleva, vers 1763, une chapelle dite Notre-Dame de Patience¹, à laquelle elle joignit, en 1770, une école charitable, tenue par les Soeurs de la Sagesse². L'école a disparu depuis 1793 ; mais la chapelle existe toujours.

¹ Voir «Les Madones Nantaises», ouvrage déjà cité.

² Fondées par le Bienheureux Grignon de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Au bout de la rue Dos-d'Ane, on rencontre le Pont-Rousseau, jeté sur la Sèvre, un peu au-dessus de l'embouchure de cette rivière dans la Loire. Ce beau pont de pierre, commencé en 1838 et terminé en 1842, remplace celui en bois sur piles de pierre, construit en 1579 et restauré ou repris à nouveau en 1658 et 1778. Il donne son nom au gros village qui le suit et qui est une des principales entrées de Nantes.

Après avoir traversé ce village du Pont-Rousseau, on se trouve en présence de trois chemins. A l'angle de ceux qui mènent l'un à la Rochelle, l'autre à Machecoul, s'élevait la chapelle Saint-Eutrope, démolie peu après 1769, pour l'élargissement du chemin de la Rochelle. Le voyageur les laissera tous deux à sa droite, et prendra celui qui s'ouvre le plus à gauche et remonte aussi la rive gauche de la Sèvre, en la suivant de près jusqu'à Vertou³.

Ce chemin traverse de jolis villages et côtoie les murs de clôture de plusieurs maisons de campagne, résidences d'été fréquentées, surtout depuis deux siècles, par de vieilles familles Nantaises. Leurs jardins, pour la plupart, bordent la rivière. Nous citerons la Planche, lieu de naissance de M. Paul Proust de la Gironnière qui fonda vers 1824, dans l'île de Luçon, près du lac Pasig, la belle habitation de Jala-Jala, admirée par tous les voyageurs qui visiteront de son temps les Philippines. M. de la Gironnière a laissé des mémoires d'un grand intérêt, sous le titre d' « *Aventures d'un gentilhomme Breton aux îles Philippines* » (Paris, Lacroix-Comon, 1855, I vol. in-8° illustré). En tête de l'ouvrage est une gravure représentant la maison de la Planche.

A hauteur du village du Rocher et à quelque distance de la route, sur la droite, se trouve le manoir de la Maillardière qui appartenait, au XVI^e siècle, à la famille Goheau. Un des premiers, sinon le premier des magnolias acclimatés en France, y fut planté en 1731. L'on pourra lire sur ce sujet la « *Notice sur le magnolia de la Maillardière* », par A. D. (Société Nantaise d'horticulture, année 1848 ; Nantes, Camille Mellinet, 1849, pages 131-146); et « *Le magnolia de la Maillardière* », par M. de Rostaing de Rivas (Société Académique de Nantes, 1862, pages 58-93).

Arrivé à Vertou, siège d'un célèbre monastère, fondé la fin du V^e siècle par Saint Martin dit de Vertou, le voyageur ne trouve plus qu'un joli site : tout vestige d'un passé illustre y a malheureusement disparu. L'ancienne église romane, si curieuse et si riche en souvenirs, a été démolie et a fait place,

³ L'on peut aussi se rendre à Vertou par la rive droite de la Sèvre, en prenant un bas-chemin qui débouche dans la route de Clisson, à droite, au bout du faubourg Saint-Jacques, et dont le parcours fort agréable traverse de pittoresques villages. Il y a encore, pendant l'été, un bateau partant du Pont-Rousseau et remontant la Sèvre jusqu'à Vertou, qui offre la facilité de faire une charmante promenade.

vers le milieu du XIXe siècle, à une vaste église neuve, sans intérêt pour l'archéologue.

Vertou, en latin *Vertavum*, doit sa réputation à Saint Martin, clerc de l'église de Nantes, envoyé par Saint Félix notre grand évêque, pour évangéliser la partie du Poitou qui avoisine la Sèvre. Saint Martin forma aussi un monastère d'hommes et un autre de femmes, à *Durinum*, aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu. Raoul, abbé Bénédictin de Saint-Martin-de-Vertou, transporta sa résidence à Saint-Jouin-de-Marnes, vers 1105 (Travers, I, page 232), et c'est depuis lors que Vertou changea son titre d'abbaye contre celui, plus modeste, de prévôté qui lui fut toujours conservé. Les Bénédictins réformés s'y installèrent en 1604. Le départ de l'abbé Raoul pour Saint-Jouin-de-Marnes, explique comment cette abbaye poitevine a joui du droit de présentation en diverses paroisses, relevant originairement de Vertou, et fondées pour la plupart par Saint Martin de Vertou, vers la fin du VIe siècle⁴. En 1790, le droit de présentation dans la plupart de ces paroisses, notamment à Vertou, était aux mains de l'évêque de Nantes.

Aux personnes curieuses du passé, nous recommandons la lecture des ouvrages suivants que nous ne pourrions que résumer, en traitant de Vertou : 1^{er} *Saint Martin de Vertou*, dans la « *Vie des Saints de Bretagne* », par Albert Le Grand ; — 2[°] même sujet dans la « *Vie des Saints de Bretagne* », par D. Lوبineau — 3[°] « *Histoire de Saint Martin de Vertou* », par M. l'abbé Auber, 1^{ère} édition, Poitiers, 1869, 1 vol. in 8°, avec deux lithographies d'un grand intérêt, représentant l'ancienne église de Vertou, aujourd'hui disparue ; 2[°] édition, Nantes, 1869, in-12 sans gravure ; 4[°] « *Géographie historique du comté Nantais* », par M. Léon Maitre, tome II : « *Le tac de Grandlieu, Herbadilla, Déas, etc.* » ; « *Vertou axant et après le christianisme, Saint Martin de Ver-*

⁴ L'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes présentait, au XVIe siècle, à la prévôté de Saint-Martin-de-Vertou ; aux prieurés couventuels de Vertou, de Piremil et de la Trinité de Clisson ; — aux prieurés simples de Saint-Jacques de Clisson, Saint-Etienne du Pallet, Saint-Pierre-sur-Sèvre de Vertou, Saint-Thomas de Châteauthebaud, Saint-Nicolas de Prigné, Saint-Laurent du Loroux-Bottereau, Saint-Lazare ou la Guerche de Machecoul, Saint-Crespin, Saint-Jacques de Montfaucon ; — aux cures de Gétigné, Gorges, Saint-Hilaire-du-Bois, Saint-Vincent du Pallet, Haute-Goulaine, la Chapelle-Heulin, Monnières, Châteauthébaud, le Bignon, le Pont-Saint-Martin, Rezé, Notre-Dame de Montfaucon, Saint-Jean de Montfaucon, Saint-Germain-sous-Montfaucon, la Renaudière, la Haye. Saint-Pierre de Bouguenais, Vue, Maisdon, Bouin, Aigrefeuille, — aux vicairies perpétuelles de la Trinité de Clisson, Saint-Jacques de Clisson, Boussay, Vertou, Saint-Fiacre, Saint-Sébastien, le Loroux-Bottereau, Saint-Crépin, Saint Jacques de Montfaucon, Saint-Nicolas de Prigné. Cette liste nous donne une idée assez exacte des lieux évangélisés, à la fin du VIe siècle, par Saint Martin de Vertou, au moins de ceux qui ont fait partie ensuite du comté Nantais. Elle a subi, depuis le XVIe siècle, diverses modifications, provenant d'un concordat en 1673, d'un accord avec l'évêque de Nantes en 1774, etc.

toun, ses contemporains et ses biographes » ; — 5° « Collection archéologique du canton de Vertou », par M. Charles. Marionneau (Société Archéologique de Nantes, Bulletin de 1876).

Notre voyageur passera au milieu du bourg de Vertou dont les maisons couvrent la pente du coteau dominant la Sèvre, et, continuant son chemin, arrivera bientôt au pont de la Ramée (du nom d'une propriété voisine) qui le reconduira sur la rive gauche de la rivière, un instant abandonnée pour traverser Vertou, situé sur la rive droite. Aussitôt après le pont, débouche, sur la droite, un chemin ombragé de grands arbres et conduisant au manoir du Coin, en Saint-Fiacre. La seigneurie du Coin donna son nom à une famille qui la posséda jusqu'au XVI^e siècle, et la fit passer alors à la famille Pantin à laquelle succéda, au XVIII^e siècle, la famille Gallon. Le manoir est placé dans un lieu très remarquable, près du confluent de la Sèvre et de la petite rivière de Maine ou Moine, et c'est de la que lui vient sans doute son nom de Coin. La Maine passe près de Remouillé, d'Aigrefeuille, de Châteauthébaud et de Saint-Fiacre, et son parcours, surtout entre Châteauthébaud et le Coin, présente des coteaux boisés très abrupts et des paysages sauvages et charmants. Sur sa rive droite, en Saint-Fiacre et à peu de distance du Coin, s'élève la belle tour polygonale du château de la Chasseloire, construction du XVI^e siècle, gardant l'aspect d'une tour de défense avec de très jolis ornements de la Renaissance, sculptés à l'intérieur : elle mérite d'être visitée. La Chasseloire, au XVe siècle, appartint à la famille De Viesque et passa depuis aux familles Cailleteau et Le Loup.

Mais revenons au pont de la Ramée. Après l'avoir passé, le voyageur montera une longue côte aboutissant au petit bourg de Saint-Fiacre qui, jusqu'en 1659 environ, porta toujours le nom de Saint-Hilaire-du-Coin, et dont l'église a été récemment rebâtie avec goût, dans le style roman périgourdin, avec un clocher couvert d'une coupole allongée d'un bel effet. L'ancienne église, restaurée après l'incendie de 1793, présentait peu d'intérêt ; on y voyait toutefois, à droite de sa grande porte, un bénitier de granit rectangulaire sur console, s'ouvrant à l'extérieur de l'édifice, et dont les moulures indiquaient le XVe siècle. Ce bénitier est aujourd'hui conservé au presbytère.

La route qui mène de Saint-Fiacre à Monnières traverse plusieurs jolis bouquets de bois et plusieurs villages, parmi lesquels nous citerons la Garnière dont les maisons se dispersent sur une fraîche pelouse, et où l'on voit une ancienne chapelle. Puis elle passe près de la Bidière, habitation moderne qui a remplacé un ancien manoir dont les terres s'étendaient sur les paroisses de Monnières et de Maisdon. La Bidière tire son nom d'une famille Bidy que l'on y trouve au IV^e siècle. Une pièce du 5 janvier 1378, analysée dans l'Inventaire manuscrit des archives du château de la Galissonnière,

mentionne en effet Maurice Bidy. Il y a encore près du pont .de Monnières, un pré sur le bord de la Sèvre, nommé le pré Bidy. L'on ne doit pas confondre cette vieille famille Bidy avec une famille Bide, fort connue à Nantes au XVIIe siècle. La Bidière était aux Sévigné dans le milieu du XVIe siècle, et passa aux Barrin, à la fin du XVIIe. De là, après avoir traversé un petit ruisseau, affluent de la Sèvre et qui coule dans un profond vallon, on arrive bientôt à Monnières. Dans tous les anciens documents et jusqu'au début du XIXe siècle, on lit toujours *Monnière*, sans s ; la forme *Monnières* est donc moderne. Nous admettrions volontiers *Molinaria*, comme thème étymologique du mot.

Le bourg de Monnières, placé sur la pente d'un coteau, à un quart de lieue environ au-dessus de la Sèvre, est très rapproché à vol d'oiseau du bourg du Pallet, situé près de la rive opposée du même cours d'eau. Mais pour se rendre de Monnières au Pallet, soit que l'on prenne les routes ou les bas-chemins, soit que l'on coupe à travers les vignes, pour franchir la Sèvre sur la chaussée des moulins du Plessis-Guerry, ou sur celle du moulin de Gervaud au-dessous du Pé-de-Vignard, de toutes façons le trajet est assez long et pénible.

Sur le bord de la Sèvre, au-dessous de Monnières, près d'un gué souvent à sec pendant l'été, est un village appelé le Pont-de-Monnières depuis un temps immémorial. Il a donc existé en ce lieu dans le moyen-âge, un pont, probablement de bois⁵. Ce pont, après avoir été fort éprouvé par la guerre de 1793, avait disparu vers le milieu du XIXe siècle ; à cette époque, croyons-nous, on ne traversait plus la rivière au-dessous du village du Pont-de-Monnières, qu'en bac ou à gué.

Il paraît qu'en 1829, on voyait encore là les débris d'un pont de bois, construit par un marquis de la Galissonnière, et sans doute par le vainqueur de l'amiral Byng. Un petit ouvrage en vers, fort rare et très curieux, racontant les péripéties comiques d'un voyage de Nantes à Clisson, sur la Sèvre, opéré on 1829 par quinze jeunes gens de Nantes, décrit en ces termes le pont de Monnières d'alors :

⁵ Archives de Nantes, L 404. Directoire du district de Clisson, séance du 23 février 1791. La municipalité de Monnières est autorisée à faire un emprunt, pour achever les travaux d'un abordage, au passage du Pont-de-Monnières. Cette municipalité avait entrepris ces travaux sans autorisation, et en négligeant les formalités nécessaires. Il lui restait payer 490 livres. L'utilité d'un « abordage solide des deux cotés de la rivière, et la nécessité du passage », sont reconnues.

« Les canots en volant effleurent la rivière
« Et sont bientôt poussés vers le pont de Monnière.
« Deux ais pourris, placés sur quatre pieds flottants,
« Gardent ce nom pompeux depuis plus de cent ans.
« Par égard pour les mains qui jadis l'élevèrent,
« Les pieux riverains toujours le respectèrent,
« Et sur son dos tremblant ils passent tous les jours,
« Sans lui offrir jamais un généreux secours »

(« *Essais poétiques de M. G. R. de Nantes : les quinze ou les Argonautes Nantais* » ; Nantes, Hérault, 1829, in-8., page 166).

En 1850, nous pensons qu'il ne restait plus rien de ce mauvais pont de bois, à moins cependant qu'on ne l'eut remplacé par une petite passerelle pour les piétons seulement ; car certainement alors il n'y avait plus là de pont pour les voitures.

Peu après 1850, fut construit le beau pont de pierre que nous admirons aujourd'hui et qui est dit le pont de Monnières. Il fut à péage, à raison d'un liard par personne et d'un sou par cheval, jusque vers 1870. Ce pont donne accès à une route longeant le vieux mur du parc de la Galissonnière, en passant un peu à l'Ouest du château de ce nom ; elle débouche sur la grande route de Nantes à Clisson, rive droite, un quart de lieue avant le village de Saint-Michel.

L' « *Etat du diocèse de Nantes en 1790* » mentionne une « chapelle rurale de Sainte-Marguerite, au pont de la Sèvre ».

Un peu en amont et à l'écart du village du Pont-de-Monnières, près de la rive gauche de la Sèvre, s'élève un vaste et sombre logis, ancien grenier à sel, nominé la Moinerie ; et de ce village descend à la rivière, en amont du pont, une sorte de ruelle, bordée de quelques grandes maisons à étage et à balcons de fer forgé, soutenus par des consoles semblables. Ces anciens édifices qui ne peuvent guère remonter au delà du XVIII^e siècle, montrent que le village du Pont, point extrême (avec le Port-Domineau dont nous allons parler) de la partie navigable de la Sèvre, eut jadis une certaine importance commerciale.

Après avoir passé le pont, en venant de Monnières, on trouve, à gauche, un chemin conduisant au Port-Domineau, petit village situé un peu en aval du Pont-de-Monnières et sur la rive opposée. Un petit port, le dernier de la partie navigable de la Sèvre, qui finit en cet endroit, lui a, donné naissance. Tout près de là, en amont, commence la série des chaussées garnies de moulins, qui interrompent le cours de la rivière. Ce chemin mène aussi au village du Pé-de-Sèvre ou Pé-de-Saivre, amas fort pittoresque de maisons d'un joli goût rustique, à la mode du pays, c'est-à-dire peu élevées, couvertes en tuiles, et

généralement accompagnées d'un petit escalier extérieur, conduisant au grenier et couvert d'un auvent supporté par deux piliers.

Nous avons dit que le Pont-de-Monnières est situé presqu'en face du parc de la Galissonnière, ou plutôt du coteau rocheux qui en tient lieu aujourd'hui, et la rivière entre deux. De l'autre côté de ce parc, à l'Est et sur la même rive, est le village du Pé-de-Vignard, au-dessous duquel la chaussée du moulin de Gervaud⁶ barre le cours de la Sèvre. Ce village et l'ancien parc font donc face à Monnières, sur le bord opposé.

Au bourg de Monnières, le voyageur trouvera une vieille église, souvent restaurée au cours des siècles et surtout après l'incendie de 1793. Elle figure

un rectangle et se compose d'une nef couverte d'un lambris, séparée par plusieurs grandes arcades cintrées, d'un unique bas-côté regardant la place du bourg. La première de ces arcades, en partant du chevet, est garnie d'une jolie moulure compliquée, dans le goût du XVe siècle ; les autres arcades ne présentent qu'une coupe polygonale fort simple.

L'église n'a que deux autels dont l'un répond à la grande nef, l'autre au bas-côté ; et leurs rétables offrent chacun un tabernacle et divers ornements en bois sculpté et doré, des XVIIe et XVIIIe siècles. Le grand autel se fait remarquer par deux belles colonnes torses avec chapiteaux, le tout de bois sculpté et doré, et par un tableau d'ailleurs médiocre, représentant l'Annonciation de la Sainte Vierge, peint et offert à l'église vers la fin du XVIIIe siècle, par Marie-Madeleine Barrin, marquise de la Galissonnière.

Fig. 10 — Moulure d'une arcade de l'église de Monnières



Les anciens registres de baptêmes, mariages et décès de la paroisse de Monnières, nous ont été conservés. Ils remontent à l'an 1555, et l'on y trouve divers renseignements curieux, consignés à la fin de chaque année, par les recteurs, désireux de perpétuer le souvenir de certains faits. On y voit la copie des *lettres du roi*, nommant le marquis de la Galissonnière, gouverneur du

⁶ Il y a un autre moulin de Gervaud ou Jarvaud, tout près et en aval de Clisson (Voir page 34). Entre le parc de la Galissonnière et le moulin de Gervaud, le chemin qui longe la rive droite de la Sèvre, passe près d'un ancien pressoir, destiné jadis aux vigneronns de la dépendance du Plessis-Guerry, et nommé le pressoir du Caribot. Une jolie maison a été construite de nos jours, un peu au-dessus.

Canada, l'an 1747, en remplacement du marquis de la Jonquièrre, fait prisonnier sur mer par les Anglais : des détails sur les cérémonies religieuses, missions, processions à Monnières, récoltes, vendanges, prix et qualité du vin, etc. Sur l'un d'eux on lit que le tabernacle de Monnieres était orné, les jours de fête, d'un pavillon anglais pris en mer par un marquis de la Galissonnière, et offert par ce seigneur à l'église de sa paroisse. L'on pourra consulter l'*Inventaire des Archives paroissiales du comté Nantais*, par M. Léon Maître, archiviste de Nantes, qui y a reproduit les mentions curieuses et intéressantes de ces registres.

Le chevet de l'église est plat, et percé d'une belle fenêtre à meneaux gothiques, du style dit *flamboyant* ; la sacristie, fort étroite, est éclairée par cette belle fenêtre, et se trouve placée entre le chevet plat et le grand autel.

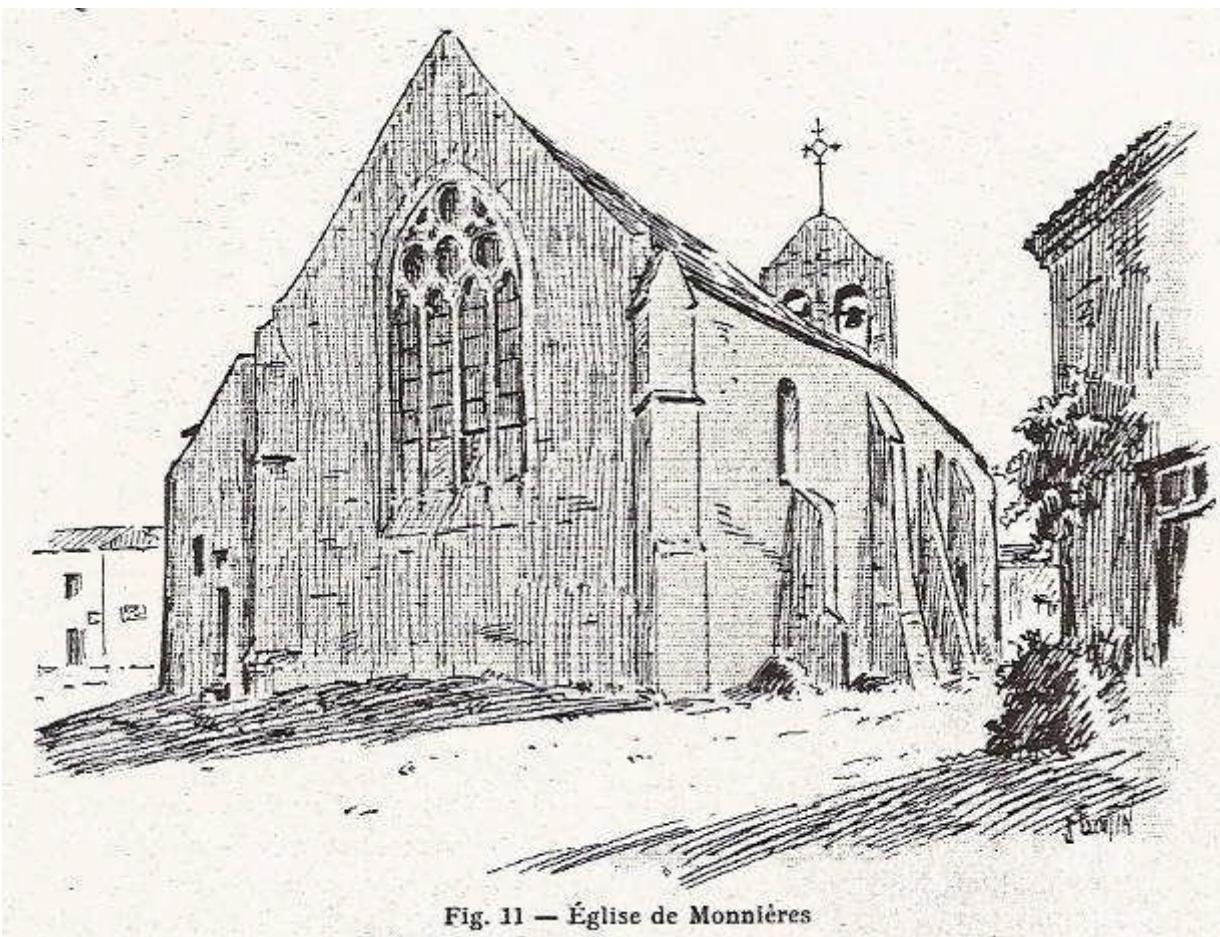


Fig. 11 — Église de Monnières

Dans le pavage sont encastrées trois pierres tombales du XVIII^e siècle, avec légendes taillées, dont l'une, devant l'autel du bas-côté, l'emplacement de l'enfeu des recteurs. On y lit : **Cy gist le corps de Missire François de Ruillé recteur de cette paroisse décédé le 17 aoust 1717.** Priez Dieu pour Iuy. Chaque mot est séparé par un losange.

Ce recteur devait être de la famille Barrin dont la branche aînée possé-dait le château des Ruillers, en Bourbonnais, et en portait le nom. Près du mur qui regarde la place, est une autre pierre tombale, très effacée, qui recouvre la sépulture d'une dame de la même branche de la famille Barrin. Elle porte : **Cy gist le corps de dame Augustine Agnes de Ruiller veve de-cuier François du Bois de la Motte décédée... 1714.** Chaque mot est aussi séparé par un losange.

Sur la troisième pierre, presque entièrement usée, on ne distingue plus que ces mots : **Cy gist le corps de demoiselle...décédée...5....doctobre 1706.** Cette pierre est assez voisine de la précédente.

Vers le bas de l'église, se trouvent aussi divers fragments de pierres fu-néraires beaucoup plus anciennes, présentant des épées à côté d'abacs de l'ordre du Temple, à croix ancrée, et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à croix pattée, sans cercle ; ils indiquent des sépultures de chevaliers de ces ordres. Il est donc possible que Monnières ait compris un bénéfice du Tem-ple.

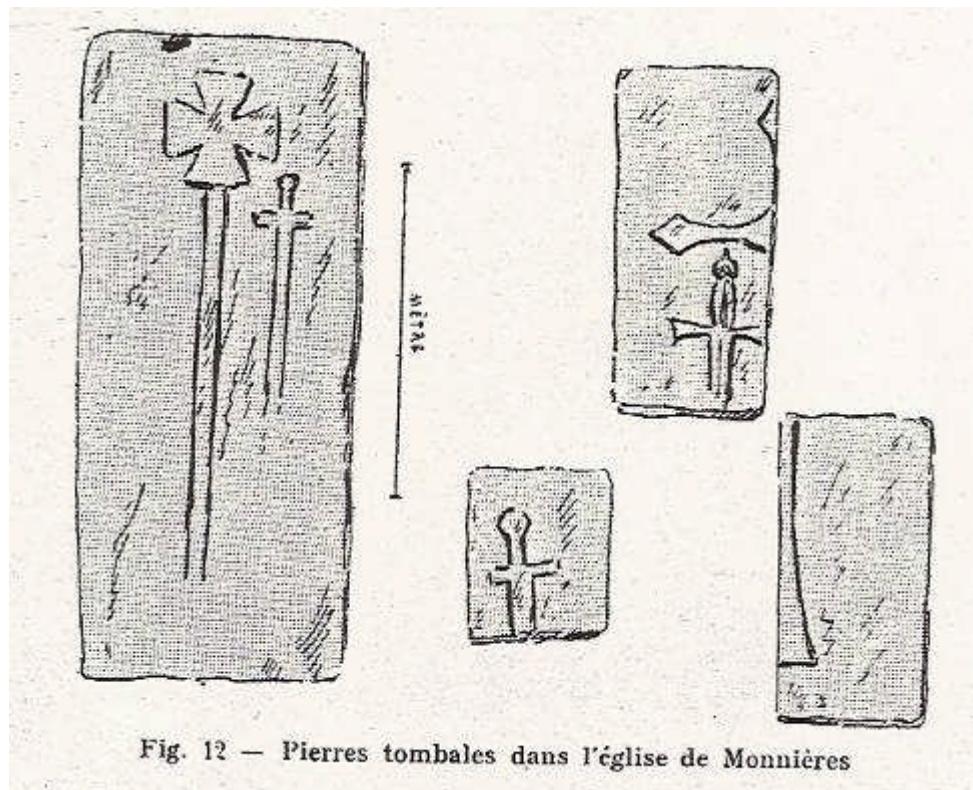


Fig. 12 — Pierres tombales dans l'église de Monnières

Nous verrons plus loin que des pierres tombales de Templiers et d'Hos-pitaliers sont encore conservées dans le presbytère de Gorges, et semblent montrer que la paroisse de Gorges a aussi contenu quelque bénéfice du Temple, peut-être dépendant, ainsi que celui de Monnières, de la Templerie de Clisson. Nous devons rappeler à ce sujet, ce que nous avons dit de la chapelle Saint-Jean, au Pallet, et de ses belles pierres tombales de Templiers.

Dans l'église de Monnières, au pied des degrés du grand autel, se trouve l'enfeu des seigneurs de la paroisse, crypte qui a été explorée le 27 novembre 1862, et dans laquelle on a reconnu plusieurs cercueils des Barrin. Depuis lors, l'escalier en a été obstrué, et rien dans le pavage de briques, n'en indique plus la place aujourd'hui. La crypte de Monnières est longue de 6 mètres, large de 3, haute de 2,25 m ; bien conservée, voûtée en tuffeau, avec assises de granit. Un escalier de sept marches y conduit. Il s'y trouve, entre autres tombes, une chasse de plomb, posée sur deux pierres de granit, avec inscription qui indique la sépulture de Gabriel Barrin, décédé à Nantes le 4 juillet 1597; et la tombe de Marie-Madeleine Barrin, marquise de la Galissonnière, décédée le 18 mars 1780.

La partie la plus ancienne de l'église, pouvant même être attribuée à l'époque romane, est son grand portail et son clocher à contreforts, terminé en campanile carré, avec cloches apparentes- Cette forme de clocher distingue souvent les églises fondées par les Templiers.

Dans le bas-côté, s'ouvre une petite porte cintrée, donnant sur la place du bourg, au-dessus de laquelle on reconnaît encore la trace de l'écu des Barrin, gratté depuis 1793.

En somme, cette église souvent remaniée ne présente aucun caractère général bien déterminé ; mais c'est un vieux monument sur lequel ont passé les siècles, en y laissant chacun quelques traces curieuses, et qui a traversé la tourmente de 1793. Il reste aujourd'hui si peu d'églises anciennes dans notre contrée, qu'à ce titre seul elle mérite une pieuse visite.

Monnières est sous le vocable de Sainte Radegonde dont la fête y est célébrée, chaque année, par une procession et une petite foire. On lit dans un document conservé au presbytère que, vers le milieu du XVI^e siècle, plusieurs notables de Monnières, accompagnés de leur recteur, se rendirent à Poitiers, « *montés sur des chevaux blancs* », et en rapportèrent un os du bras de Sainte Radegonde. Cette relique insigne disparut pendant les guerres de 1793 et années suivantes ; on la chercha vainement depuis, surtout en 1862, dans l'enfeu des seigneurs, profond caveau voûté où l'on supposait qu'elle pouvait avoir été cachée. Le procès-verbal de visite de cet enfeu se trouve dans un des registres de paroisse gardés au presbytère, rédigé par M. l'abbé Martin, alors recteur ou curé du lieu.

Nous avons déjà dit, en décrivant la route de Nantes à Clisson par la rive droite de la Sèvre, que les seigneurs du Plessis-Guerry, manoir situé sur cette rive, étaient prééminenciers et fondateurs de la paroisse de Monnières. Le Plessis-Guerry s'étant fondu en 1659 dans le marquisat de la Galissonnière, y porta ses droits féodaux.

Dans l' « *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », nous lisons que Monnières eut pour patron, d'abord l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes, puis, au XVIII^e siècle, l'évêque de Nantes. A la fin de ce siècle, sa population était de 2 200

communians⁷ ; son revenu total, de 4 425 livres ; ses charges se montaient à 3 477 livres. L'église avait un « cintre en fer-à-cheval » pour la grande porte que l'on réputait « du XIe ou XIIe siècle ». Les autels étaient dédiés à Sainte Marie et à Sainte Marguerite. L'on pourra consulter les « *Recherches historiques sur Monnières* », par M. Bouger (Nantes, Cier, 1900, in-12 de 122 pages). Cet ouvrage, orné de vues ancienne et moderne du château de la Galissonnière, d'une vue de l'église de Monnières, et de deux planches de pierres tombales, contient d'intéressants détails sur la paroisse au cours du moyenâge, pendant la guerre de 1793 et la période si troublée qui suivit.

En sortant de Monnières par la route de Clisson, le voyageur rencontre bientôt, à sa gauche, les murs du parc du Plessis-Brezot, petite seigneurie dont le manoir, restauré dans le milieu du XIXe siècle, peut remonter au XVIe. Il présente un escalier extérieur dont la cage forme une tourelle polygonale ; dans sa cour, fermée par un vieux portail, on voit une chapelle et une fuie ou colombier carré. Le Plessis-Brezot était, dès le début du XVIe siècle, à la famille Macé, et passa par vente, en 1660, des héritiers d'Honorat Macé, seigneur du Bordage, à Charles Le Coq. La famille De Jacquelot du Boisrouvray le reçut ensuite par héritage et le transmit de même à M. le vicomte Charles du Couëdic de Kergoualer, petit-fils du héros de la *Surveillante*, dont les descendants le possèdent encore. Nous donnons des renseignements plus détaillés sur cette seigneurie, dans nos *Pièces Justificatives*.

En face du Plessis-Brezot et de l'autre côté de la route, s'étend la butte de la Minière, connue par ses vins blancs de *muscadet*, qui sont classés parmi les meilleurs des coteaux de la Sèvre. Près de la limite sud des vignes de la Minière, non loin de la croisée des routes directes de Saint-Fiacre à Gorges et de Monnières à Maisdon, a été trouvé, en 1887, un dolmen formé d'une grande pierre portée sur quatre autres pierres plus petites. Ce monument avait été renversé par les vigneron, et ses pierres avaient été traînées sur le bord de la route de Saint-Fiacre à Gorges elles n'étaient pas de la nature des roches que l'on trouve généralement dans le pays, et leur aspect était très particulier. Le dolmen de la Minière a été transporté et remonté dans le parc du Plessis-Guerry, près du Pallet (Voir page 32). Les mégalithes sont très rares dans cette région, et il est bon de noter ceux qui subsistent.

Un peu après le Plessis-Brezot, sur le même côté gauche de la route, est le beau vignoble des Guerches, auquel attenait un ancien pressoir, rebâti de nos jours et joint à une jolie maison de campagne. Il faisait partie de ces ter-

⁷ 1 500 en 1683. Dans sa *Visite* de 1683, l'archidiacre Binet donne de nombreux renseignements sur Monnier, son église et ses chapelles (*Archives de Nantes*, G 52, pp. 252-263).

res de Monnières, relevant du Pallet et formant le fief du Pallet-en-Monnières, que Jacques Barrin acquit en 1635 de Christophe de Goulaine, et qui contribua à former d'abord la vicomté de la Jannière en 1644, puis, avec le reste de la châtellenie du Pallet, le marquisat de la Galissonnière en 1658.

Non loin des Guerches et tout près de la Sèvre, se trouve le village de la Fleurancière ; dans une des maisons qui le composent, on voit une large cheminée de granit, à moulures du XVe siècle, et divers débris d'architecture qui dénotent une ancienne maison noble.

A partir du Plessis-Brezot, la route traverse des vignobles et quelques bouquets de bois, et passe à côté de plusieurs jolis villages : le Mortray, le Boucher, le Boutin, la Huperie (ce dernier entouré de vieux bocages appelés les ouches de la Huperie), les Coteaux, la Haute et la Basse-Gravelle, et gagne le village de la Motte, dominant la Sèvre, et dont le nom rappelle probablement le souvenir de quelque construction féodale fort ancienne.

Ces villages et quelques autres, à partir des Guerches , tant en Monnières qu'en Gorges, relevaient féodalement du marquisat de la Galissonnière dont le seigneur en faisait lui-même hommage à la châtellenie de Clisson.

En 1723, la Motte n'était plus qu'une maison modeste, avec ses dépendances, appartenant à Timothée Babin de Bourneuil, originaire des environs d'Angers, fermier des revenus de la commanderie du Temple de Clisson, dont le descendant, Firmin-Zacharie Babin de Bourneuil, mourut en 1822. Dès lors, la Motte qui était restée jusque-là dans la même famille, fut partagée et vendue, et devint peu à peu un petit village.

A peu de distance de la Motte, le voyageur rencontrera, toujours sur la gauche, la manoir ancien de la Gohardièr, long corps de logis, garni d'une petite tour à chacune de ses extrémités, avec pavillon au centre. Il domine la Sèvre dans une belle situation, et nous ne serions pas surpris que ses tours remontassent au XVe ou au moins au XVIe siècle. La Gohardièr était en 1492 à Pierre de Kersy dont la fille, Louise, avait épousé Pierre Le Comte, maître des Comptes et alloué de Nantes. En 1515, Françoise Pastourel, femme de Michel Scliczon, seigneur de Keralio, était dame de la Gohardièr. Ce manoir, à la fin du XVIIIe siècle, appartenait à la famille De la Tribouille⁸.

La route passe ensuite près d'une statue de la Sainte Vierge, élevée au sommet d'une belle prairie qui descend jusqu'à la rivière, en souvenir d'un pèlerinage eucharistique que firent en ce lieu les paroisses environnantes,

⁸ Arch. de Nantes, L 299. Lettre de Constantin, du 15 mai 1796 : « Des individus, formant un comité royaliste, s'assemblent à la Gohardière, cher La Tribouille ».

l'an 1884 ; puis elle descend une pente et traverse, sur un pont de pierre, le petit ruisseau dit de la Margerie, qui sort d'un frais et profond vallon et, un peu au-dessous du pont, se joint à la Sèvre.

Après avoir franchi ce ruisseau, on voit, à gauche, le pont jeté sur la Sèvre, qui fait communiquer le bourg de Gorges avec la grande route de Nantes in Clisson, rive droite, que nous avons décrite. Il donne accès à un chemin passant entre les terres de la Bourdonnière et celles de Loiselinière, dont nous avons aussi parlé. Ce pont dit pont de Gorges, en bois sur piles de pierre, date de 1845 environ, et a été refait il y a une quarantaine d'années. Un triste accident qui eut beaucoup de retentissement dans le pays, donna lieu à sa première construction. En 1814, on passait la Sèvre en cet endroit, sur des chalands ou bateaux plats : une vingtaine de personnes revenant d'un enterrement, pendant l'hiver de cette année, alors que la rivière était grosse et rapide, s'entassèrent sur un de ces chalands, le firent chavirer et se noyèrent pour la plupart.

De l'autre côté du pont de Gorges se voient le hameau appelé Beau-Soleil, du nom d'une auberge, et, en remontant un peu la rivière, au pied du coteau de la rive droite, le charmant village nommé le Liveau (au moyen-âge Oliveau). Devant ce village, une chaussée avec deux moulins interrompt le cours de l'eau ; elle est précédée d'une petite île verdoyante. Avec les vieilles maisons du Liveau, parmi lesquelles se remarque une dépendance de moulin, construite en brique au début du XIXe siècle, dans le style italien que nous allons bientôt admirer à Clisson ; avec le pont de Gorges, les belles prairies et les coteaux boisés de la Sèvre, cette chaussée forme un paysage très agréable qui doit captiver quelques instants les regards du voyageur.

Revenons au pont du ruisseau de la Margerie. Après l'avoir passé, on prend à droite la route qui gagne le bourg de Gorges par une longue pente, autrefois raide et difficile, mais bien adoucie depuis une cinquantaine d'années.

L'église de Gorges est toute moderne, et date de quelque trente-cinq ans ; celle qu'elle a remplacée devait offrir plusieurs détails intéressants, à en juger par les faibles débris qui en ont été transportés au presbytère voisin, beau logis des XVIIe et XVIIIe siècles, et vrai type d'ancien manoir curial d'une riche paroisse. Placé entre une vaste cour bordée de bâtiments, et un beau jardin clos de murs, il contient deux grandes salles, dont l'une est remarquable par sa cheminée à caisson saillant, du XVIIe siècle, et par les énormes poutres supportant le plancher qui la surmonte, et l'autre par les fort beaux lambris de bois sculpté qui en couvrent les murs, et peuvent remonter au milieu du XVIIIe siècle. Les portes du large vestibule qui partage le logis, sont

maintenues par des valets de fer, portant la date 1724, et se ferment par de vieux loquets de la même époque ; ça et là quelques restes d'ancienne fer-ronnerie garnissent les impostes.

Mais nous attirerons surtout l'attention de l'archéologue sur quatre pierres tombales, provenant soit de l'ancienne église, soit du cimetière qui la tou- chait, suivant le vieil usage. L'une est jointe extérieurement au seuil du vesti- bule du presbytère, sur la cour ; elle est très usée par le frottement des pieds, et l'on n'y voit plus guère qu'une poignée d'épée à pommeau circulaire et plat, du style du XIII^e siècle. La seconde sert de marche à un petit escalier qui des- cend du même vestibule dans le jardin ; elle est mieux conservée et porte gravé un *abac*, c'est-à-dire une *croix ancrée*, au bout d'un support garni de deux ressauts, et à côté une épée, la pointe en bas, le tout aussi du XIII^e siè- cle. La troisième forme le parapet du puits qui s'ouvre au fond du jardin ; elle est moins ancienne et présente gravé un abat à *croix pattée* ou *croix de Malte*, dans un cercle, au bout d'un support muni d'un piédouche. Les deux premières nous paraissent avoir recouvert des sépultures de Templiers, la troisième la tombe d'un Hospitalier. La quatrième, dans la cour, est, comme la troisième, marquée d'un abac à croix de Malte.

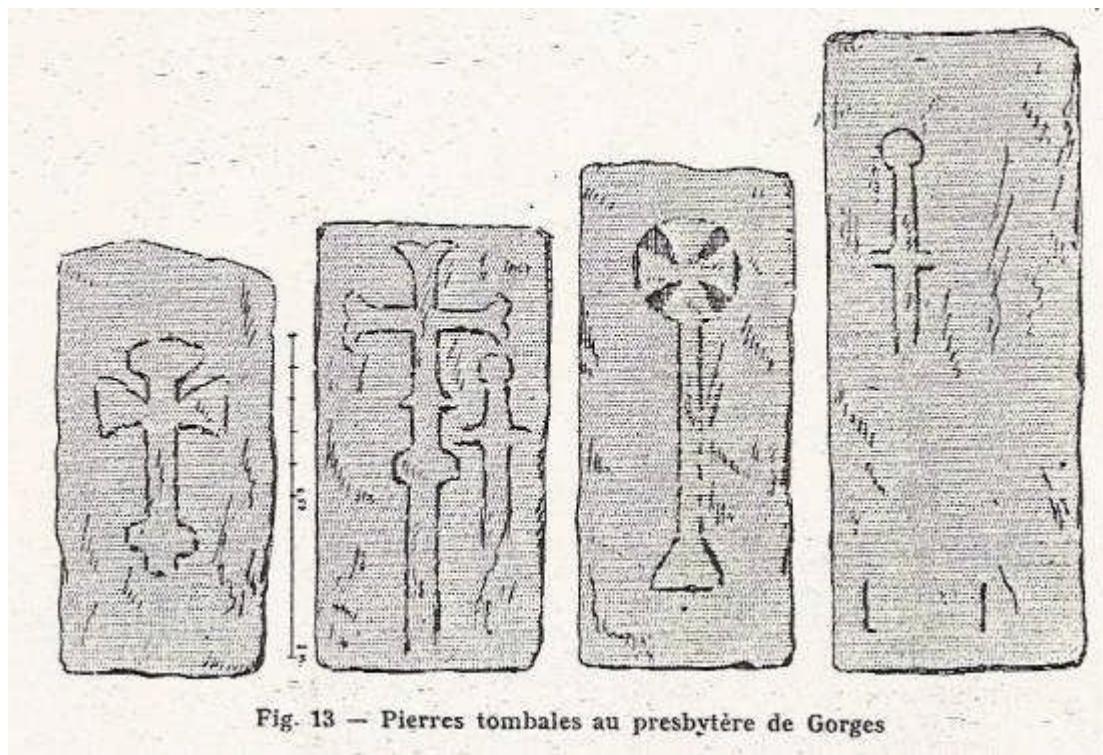


Fig. 13 — Pierres tombales au presbytère de Gorges

Le Temple a donc possédé de nombreux bénéfices dans ce pays outre la chapelle Saint-Jean du Pallet, et la Madeleine de Clisson dont nous parlerons plus loin, les pierres tombales de Monnières et de Gorges nous donnent lieu de le supposer.

Gorges, nous dit M. Léon Maître, dans sa « *Géographie historique du comté Nantais* » (tome II, pages XL, XLI), sous le vocable de Saint Martin de Vertou, est de fondation fort ancienne, comme toutes les paroisses qui ont adopté ce patron. Avant le Xe siècle, cette paroisse embrassait le territoire de Clisson ; en 1179, elle est désignée par « *Ecclesia de Gorgio* », sur une bulle du « *Cartulaire de Saint-Jouin-de-Marnes* »⁹. La cure, d'abord à la présentation de l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes, était aux mains de l'évêque de Nantes, en 1790. Au XVIIIe siècle, la paroisse ne contenait que 1 400 communians (*Visite des 51 paroisses du climat*¹⁰ de Clisson, par Antoine Binet, grand archidiacre de Nantes et abbé de Melleray, en 1683, aux Archives de Nantes, G 54). D'après l' « *Etat du diocèse de Nantes en 1790* », Gorges comptait alors 2 300 communians ; les dîmes rapportaient au recteur 3 900 livres, et le pourpris du presbytère 65 livres. L'église était du XVe siècle. Une confrérie du Saint-Sacrement y avait été fondée au XVIIe. Les fondations de messes ou chapellenies étaient celles de Saint-Julien-du-Lac ou de Saint-Louis, du Pauvet, de la Ganolière, de Saint-Nicolas-de-la-Pauvreté, des Brives. Dans le territoire de Gorges, on voyait la chapelle Saint-Thomas (dont nous parlerons plus loin), « très grande », entourée par le « *cimetière des pestiférés* »; la chapelle domestique de Saint-Julien-du-Lac, près de Loiselinière, mais en ruines dès le XVIIIe siècle, et remplacée par celle de Saint-Louis, au même lieu ; et la chapelle de la Ganolière, desservie en 1790 par M. F. Babin de Bourneuil.

Le clergé de Gorges montra devant la persécution de 1793 la plus admirable fermeté. M. Augustin Dugast, recteur depuis 1765, fut emprisonné et noyé à Nantes. Ses deux vicaires imitèrent son exemple : le premier, M. Charles Paquereau, fut aussi emprisonné et déporté en Espagne, pour avoir refusé le serment schismatique ; après la Révolution, il revint en Bretagne et mourut recteur du Pallet. Le second, M. Mathurin-Louis Durand, né à Gétigné le 16 mars 1755, ordonné prêtre le 14 juin 1783, homme d'un grand courage, resta caché dans le pays pendant toute la persécution, administrant les

⁹ Édité par M. Grandmaison, dans le *Bulletin de la Société de statistique de Niort*, XVII, 1854 (page 40).

¹⁰ L'on appelle *climat* une subdivision de l'archidiaconé. Le diocèse de Nantes comprenait deux archidiaconés : le grand archidiaconé et l'archidiaconé de la Mée. Le grand archidiaconé se composait des climats d'outre-Loire, savoir le climat de Clisson, le climat de Retz, (avec Machecoul pour chef-lieu), et la partie du climat de la Chrétienté (Ancenis et Châteaubriant), située sur la rive gauche de l'Erdre. L'archidiaconé de la Mée se composait du climat Nantais (Guérande) et de la partie du climat de la Chrétienté, située sur la rive droite de l'Erdre. Les climats étaient formés de doyennés, avec lesquels ils se confondaient quelquefois. Le diocèse de Nantes contenait cinq doyennés : la ville de Nantes, la Trinité de Machecoul, Clisson (dont le siège fut transféré, vers la fin du XVIIe siècle, à Saint-Sébastien-d'Aigne, près de Nantes), la Boche-Bernard, Châteaubriant. Les paroisses Saint-Nicolas et Saint-Similien de Nantes étaient dans l'archidiaconé de la Mée qui était limité par la Loire, l'Erdre, la Vilaine et la mer.

sacrements aux fidèles, au péril de sa vie. On pourra lire le récit de ses aventures et des dangers auxquels il n'échappa que par miracle, dans « *Les confesseurs de la foi du diocèse de Nantes pendant la Révolution* », par M. l'abbé Briand (Nantes, Lanoë-Mazeau, 2 vol. in-8., 1903 ; tome 18, pages 551-562).

C'est dans la paroisse de Gorges, au village des Beillards ou dans celui de la Heurnière, que naquit René Lévesque, prêtre vénérable qui fonda vers 1672, la communauté des prêtres de Saint-Clément-lez-Nantes, et mourut en 1707. Cette communauté, dite de Notre-Dame de Lorette, avait pour but l'instruction religieuse des campagnes au moyens de missions, et l'avancement spirituel du clergé au moyen de retraites ecclésiastiques. On choisissait toujours parmi ses membres le curé de Saint-Clément. Malheureusement, elle devint un foyer de jansénisme si ardent et si dangereux que l'on fut obligé, vers le milieu du XVIII^e siècle, de la dissoudre et de la remplacer par des Sulpiciens. M. Lévesque fit encore l'établissement des Filles Pénitentes de Sainte-Madeleine, en la paroisse Saint-Léonard de Nantes. Il avait été nommé par le Bureau de Ville, le 5 mars 1651, principal du collège Saint-Jean ; mais ce collège fut fermé en 1652 et démolí en 1655¹¹.

Non loin de Gorges, on voit les restes de l'ancien manoir de la Senardièvre, centre d'une seigneurie importante¹², qui se composent d'un vieux corps de logis à un seul étage ; le second étage menaçant ruines, dut être rasé pendant le XIX^e siècle. Le rez-de-chaussée est en partie occupé par un large couloir ou passage charretier non voûté, ouvrant à l'Est sur la campagne, et à l'Ouest sur une cour intérieure, par deux grandes baies en arc brisé. Au-dessus, est une jolie petite fenêtre géminée, dont chaque moitié s'amortit en trèfle, et qui éclaire une salle haute. Au rez-de-chaussée, à droite du portail, en entrant, est percée une petite fenêtre rectangulaire grillée. La face Ouest du logis présente une fenêtre carrée à hauteur de l'étage, et, au Nord du couloir, une porte cintrée donnant sur la cour et dont le battant était fermé par un verrou extérieur. Sur cette face ressortent quatre corbeaux de pierre. A côté du grand couloir, il y avait un autre petit couloir pour les piétons, mais qui a été muré et dont la porte d'entrée, sur la façade Est, n'a plus qu'un jambage. La salle haute, éclairée par la fenêtre géminée, est chauffée par une vaste cheminée dont le manteau est orné, sur le bord, d'une série de huit rosaces polygonales à dessins géométriques, au milieu desquelles (et au centre du manteau) on distingue une fleur de lis. De chaque côté du manteau, dans le mur, est pratiquée une niche rectangulaire. La coupe polygonale de plusieurs des moulures garnissant les baies de ce bâtiment, indique

¹¹ Travers, III, p. 345

¹² Voir page 8, note 1, et page 24, note 1.

le milieu du XVe siècle.

Au-dessous du vieux logis, coule un ruisseau qui formait un étang aujourd'hui desséché. Dans la maison moderne qui n'en est pas éloignée, on conserve un beau chartrier, contenant de nombreuses pièces des XIVe, XVe et XVIe siècles. A côté de cette maison, est un ancien colombier ou *fui* en forme de tour ronde, et à une centaine de pas de là, au-dessus du ruisseau, se trouvent les restes d'une construction carrée, enduite intérieurement d'un ciment très dur, qu'on nomme la citerne et qui a probablement servi à loger provisoirement le quart de la vendange récoltée sur le domaine, portion due au propriétaire, en vertu du bail à devoir de quart en usage dans le pays.

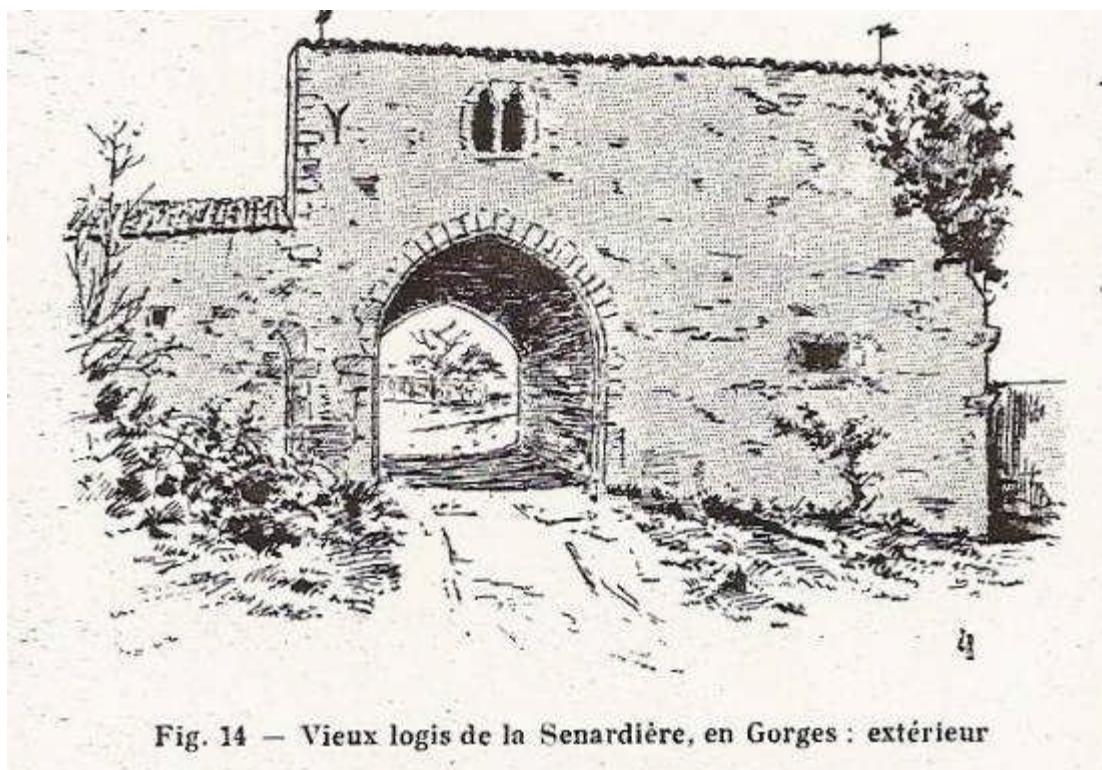


Fig. 14 — Vieux logis de la Senardiére, en Gorges : extérieur

Sur les confins de Gorges et de Monnières (mais dans cette dernière paroisse), s'élève encore le manoir des Mortiers qui, au XVe siècle, appartint à Jean Meschinot, dit le *Banni de liesse*, auteur des « *Lunettes des princes* », à la fois poète et homme d'armes de la garde ducale (Voir *Jean Meschinot, seigneur des Mortiers en Monnieres, sa vie et ses œuvres.*, par M. A. de la Borderie, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, n° de janvier-avril et de mai-août 1895).

Assez près des Mortiers, au village de la Brie, en Gorges, on a trouvé vers 1896 une vingtaine de statères d'or gaulois, du type poitevin, ayant au droit une tête, et au revers un cheval androcéphale, avec une main ouverte placée entre ses jambes. L'on sait que les monnaies dites

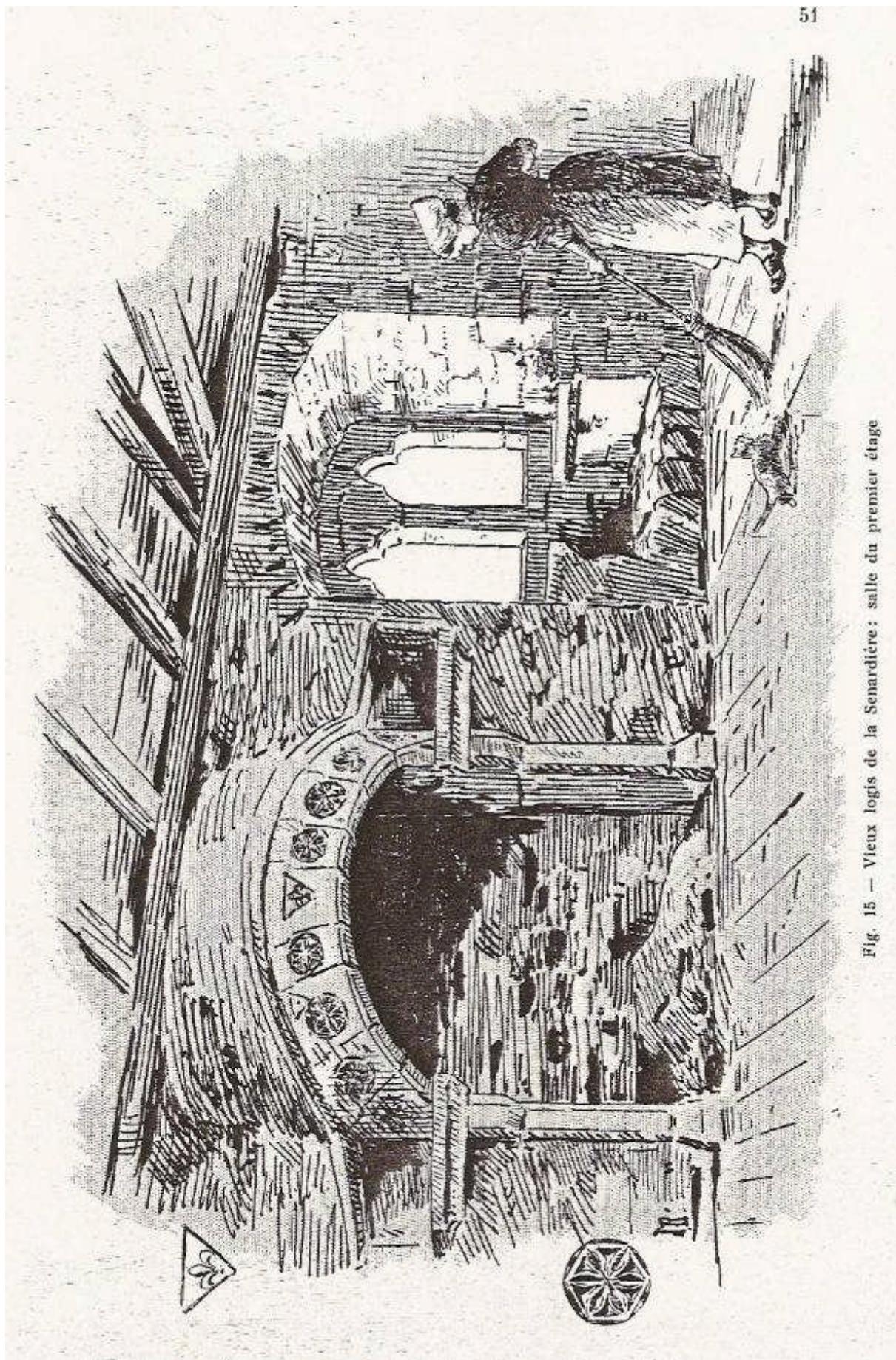


Fig. 15 — Vieux logis de la Senardière : salle du premier étage

des Nannettes, présentent entre les jambes du cheval androcéphale, un buste d'homme, les bras étendus.

Nous signalerons enfin au voyageur le très curieux château fortifié, entouré d'eaux vives, qui se trouve près du bourg de Saint-Lumine-de-Clisson, et que l'on peut visiter en faisant un petit détour avant de se rendre à Clisson. Nous voulons parler du château de la Courbejollière qui appartenait, au XVI^e siècle, à la famille Perrin. Ce château fut pris vers le 26 septembre 1591 par les troupes du duc de Mercoeur, et démantelé peu après (Travers, III, page 61). Il a été l'objet d'un bon mémoire avec gravures, publié par M. le Mis de l'Estourbeillon dans le *Bulletin du Congrès Archéologique de France*, session de 1886, tenue à Nantes.

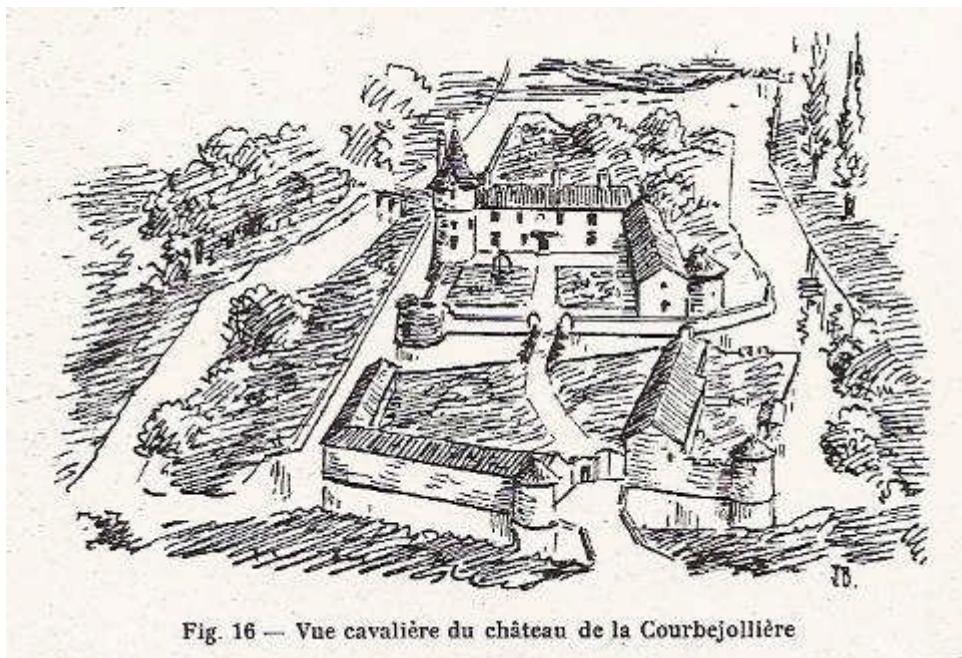


Fig. 16 — Vue cavalière du château de la Courbejollière

De Gorges à Clisson le trajet est fort court, une demi-lieue environ. En sortant de Gorges, à gauche de la route, on pourra visiter les restes du manoir de la Bastardière-sur-Sèvre, qui dominent la rive gauche de la Sèvre, en face des futaies et du parc de Loiselinière, situés sur l'autre rive. Le manoir de la Bastardière, aujourd'hui transformé en bâtiments de ferme, a dû être reconstruit entièrement tant au XVe qu'au XVI^e siècle. L'on y voit encore, dans de vieux logis dont quelques parties sont abandonnées, trois belles cheminées de granit à moulures gothiques, et dans les dépendances, les débris d'un portique à colonnes, de la Renaissance, et une très jolie *fuite* circulaire, encore garnie, à l'intérieur, de ses *boulins* ou trous carrés pour faire nicher les pigeons.

Cette seigneurie¹³, citée dès le XIe siècle, tire son nom de l'ancienne et puissante maison de Bastard¹⁴. Elle était encore à Jean Bastard en 1450, et resta aux descendants de ce seigneur jusqu'au XVIIe siècle ; elle passa alors successivement dans diverses mains¹⁵. La « *Généalogie de la maison de Bastard* », par le vicomte Henri de Bastard d'Estang (Paris, imprimerie Schneider, 1857, 2 vol. tirés. 100 exemplaires), est d'une extrême rareté ; mais tout ce qui a été écrit sur ce sujet est parfaitement résumé dans la Bio-Bibliographie bretonne » de M. de Kerviler.

Le château de la Bastardière perdit peu à peu, dans le cours des siècles, beaucoup de son importance, et devint un simple manoir, mais dont les vieilles murailles, vues de l'autre rive de la Sèvre, présentent un bel aspect.

Continuant son chemin, le voyageur trouvera bientôt, à sa droite, une croix de pierre, dite de Saint-Thomas, rappelant l'ancienne chapelle de Saint-Thomas, à laquelle nous avons déjà fait allusion (page 48), qui s'élevait jadis en ce lieu et dont les débris n'ont disparu qu'au début du siècle. A côté était, comme nous l'avons dit, le cimetière des pestiférés de Clisson. Dans sa Visite de 1683 l'archidiacre Antoine Binet constata tristement que les revenus de la chapelle Saint-Thomas avaient été usurpés par les seigneurs de la Senardièr en Gorges, ce qui n'était pas surprenant, puisqu'en 1683 le seigneur de la Senardièr était un certain baron de Marcé, huguenot. L'on disait jadis dans le pays que le Grand-Logis près de Saint-Thomas, avait été ancienement occupé par des moines, et que cette chapelle était la première église

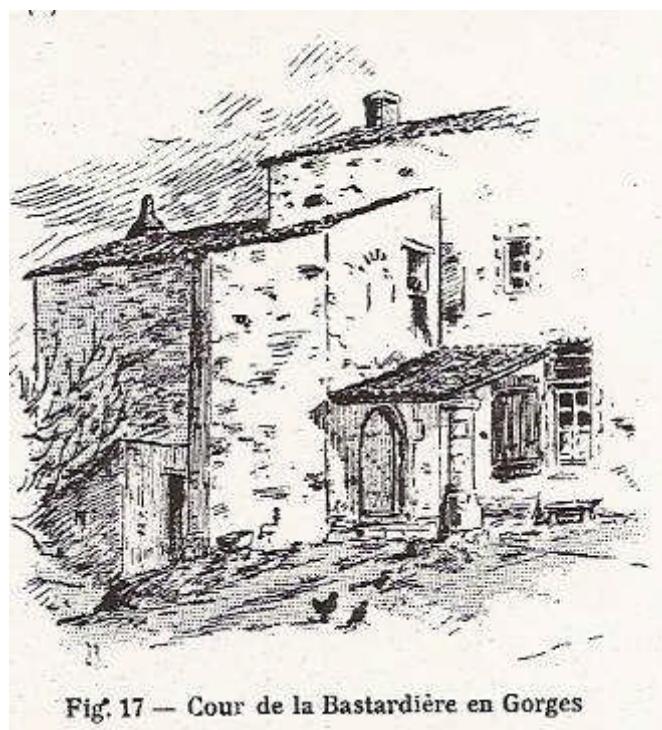


Fig. 17 — Cour de la Bastardière en Gorges

¹³ Il a existé une mesure agricole, dit *arpent de la Bastardière*, preuve de l'importance de la seigneurie.

¹⁴ En 1040, Richer seigneur de la Bastardière, contribua avec Gui et Gaudin de Clisson, à la fondation du prieuré de Châteauceaux. Cette maison dont un membre accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre, et dont une branche est devenue anglaise depuis lors, a figuré au premier rang de la noblesse bretonne, du XIe au XIVe siècle, et s'est alliée au XIe siècle, avec la maison de Clisson. Elle a possédé, aussi la seigneurie du Pellerin-sur-Loire.

¹⁵ « *Dictionnaire des terres du comté Nantais* », par M. E. de Cornulier.

paroissiale de Gorges. A côté, on voyait une inscription, gravée sur un rocher. Quoi qu'il en fût, Saint-Thomas était une chapelle très vénérée : un des chanoines de Notre-Dame de Clisson y allait célébrer la Messe le dimanche ; le clergé de Gorges y chantait les Vêpres de temps en temps, spécialement le jour de la première communion des enfants. Les habitants de quelques villages voisins avaient aussi le droit de se faire inhumer dans son cimetière¹⁶.

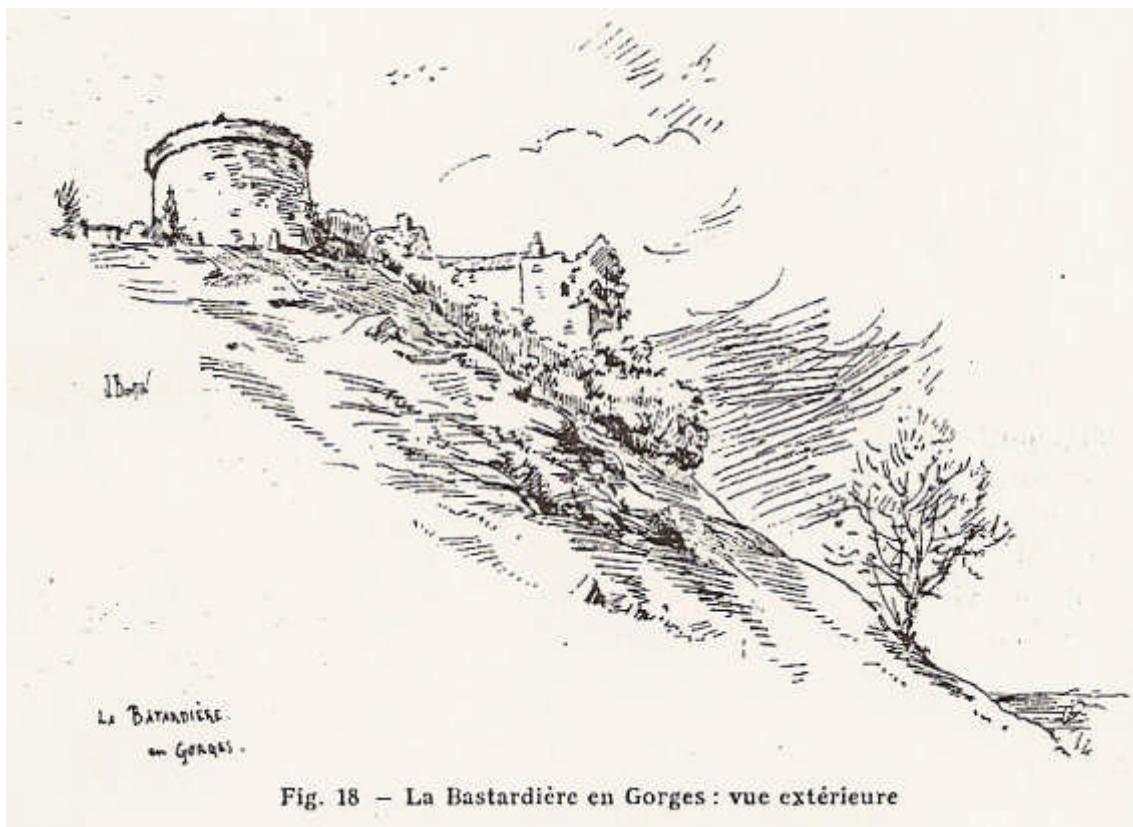


Fig. 18 – La Bastardière en Gorges : vue extérieure

Peu après la croix de Saint-Thomas, la route traverse le village dit le Grand-Logis, souvenir du grand logis attenant jadis à la chapelle ; puis, laissant à gauche un coteau rocheux ainsi que le village et le pont moderne de Nidois¹⁷ jeté sur la Sèvre, passe devant l'auberge du Boeuf-Couronné, et enfin entre dans Clisson par le Bourg-Cornu, agglomération de maisons qui fait partie du faubourg Saint-Jacques.

¹⁶ Renseignements recueillis de la bouche des anciens du pays, vers 1850, par M. Perraud, de Clisson. Il y avait un prieuré de Saint-Thomas en Châteauthébaud.

¹⁷ Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer ce nom dans d'anciens textes. On a quelquefois écrit *Nid-d'Ois*, par un jeu de mots sur la forme *Nidois* ou *Nidoy* dont l'étymologie nous est inconnue.